



N° d'affichage :
SEC/2019/05/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 02 juillet 2019

Membres en
exercice : 27

Membres
présents : 18

Suffrages
exprimés : 19

Votes
Pour : 19

Votes
Contre : 00

Abstention : 00

Certifiée exécutoire par
le Maire compte tenu de
l'affichage et de la
réception en Préfecture
le 18/07/2019
Deshaies, le 18/07/2019

La Directrice Générale
des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 02 juillet, suite à la convocation du 21 juin, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse , OPET Ghislaine (arrivée à 19h15) , GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (respectivement, Maire, 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint), MOUILA Gladys APPOLINAIRE Lionel (arrivé à 19h27), PHILETAS Christina GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonette, , MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne (arrivée à 19h05), JUDITH (née GOUBIN) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, (Conseillers municipaux)

Absents excusés : BERNIER Maritza (Procuration à Christina PHILETAS), MICHALON Irmine, MOBETIE Marie-France (respectivement 2^{ème} adjoint, conseillères municipales)

Sont absents : MANIOC Alain, SABAS Sydney, Max MATHIASIN, JEAN née SABAS Lydie, BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix, GAMIETTE Liliane (conseillers municipaux),

Secrétaire de séance : Philippe MORVAN

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 02 juillet 2019



Cette délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
Tribunal Administratif dans un
délai de deux (2) mois à compter
de sa publication

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « ESPACE AKAPELA »

Exposé des motifs

Madame le Maire porte à la connaissance de l'assemblée que l'Ecole de Musique de Deshaies (EMD) est une association régie par la loi juillet 1901 qui a sollicité la collectivité pour l'accompagner dans la poursuite de ses objectifs.

Suite à la convention signée entre l'association et la Commune, elle dispensait un enseignement individuel, instrumental et de solfège pour une vingtaine d'élèves, (piano, guitare, batterie et chant) dans les locaux de la Bibliothèque municipale, aux heures de fermeture de l'établissement.

L'école a toujours fonctionné avec un seul professeur, ce qui a eu pour conséquence un frein pour le développement d'un enseignement par cycle et la diversité des disciplines et pratiques souhaitées.

Afin de maintenir cet enseignement sur le Territoire et dans l'intérêt des enfants, il est proposé une reprise de l'activité pour l'exercice 2019/2020, par l'association « ESPACE AKAPELA » dirigée par Monsieur Pascal MAZAMBA, Directeur pédagogique de l'école de Musique de Vieux-Habitants.

Conseil Municipal du 02 juillet 2019-Délibération n° 19/05/90



N° d'affichage :
SEC/2019/05/005
COMMUNE DE DESHAIES
Conseil Municipal du 02 juillet 2019

L'opportunité pour notre Commune consiste à structurer une véritable école de musique, (acteur du développement de l'enseignement artistique sur le Territoire) pour participer à l'épanouissement de la population.

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2122-21, L2144-3, L2212-2, L2121-29,

Considérant que pour la commune l'objectif est de soutenir une action commune autour de l'enseignement de la musique, de développer une activité musicale au plus près de ses concitoyens et de mutualiser les ressources nécessaires à son exercice

Après échanges des vues,

DECIDE à l'UNANIMITE

Article 1 : D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention tripartite avec les associations « Ecole de Musique » et « Espace Akapéla »

Article 2 : DE METTRE à disposition à titre gracieux le lieu d'enseignement les locaux du RASED à Bethsy (y compris les charges)

Article 3 : DE DONNER pouvoir à Madame le Maire pour engager toutes démarches et signer les actes administratifs afférents à ce dossier

Deshaies, le 02 juillet 2019

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

Le Maire

Yannick MARC
